

Audition publique ouverte à la presse

sur

« ÉTAT DES LIEUX DE LA GESTION ACTUELLE DE L'APAISEMENT DE LA DOULEUR ET PERSPECTIVES MÉDICALES DE SON AMÉLIORATION »

Organisée conjointement avec les commissions des Affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat, cette audition publique s'inscrit entre deux phases du débat public sur la fin de vie. D'un côté, elle se propose d'évaluer le rapport du Comité consultatif national d'éthique (CCNE) sur ce même débat public, conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi du 7 juillet 2011 relative à la bioéthique. De l'autre, elle se déroule la veille même du débat sur la fin de vie, annoncé par le Président de la République, qui aura lieu le 21 janvier à l'Assemblée nationale.

L'audition publique comprend deux tables rondes s'ordonnant autour des regards croisés de personnalités d'horizons divers :

- l'une sur les aspects juridiques et éthiques de l'apaisement de la douleur ;
- l'autre sur la pratique de l'apaisement de la douleur.

organisée par



Catherine Lemorton
Députée,
Présidente de la Commission des affaires
sociales de l'Assemblée nationale



Jean-Yves Le Déaut
Député,
Président de l'OPECST



Bruno Sido
Sénateur,
Premier vice-président
de l'OPECST



Alain Milon
Sénateur,
Président de la Commission
des affaires sociales du Sénat

Mardi 20 janvier 2015
9 heures - 13 heures

à l'Assemblée nationale
Salle Lamartine
101 rue de l'Université - Paris 7^{ème}



PROGRAMME

8h30 : Accueil du public

9h00 : Propos introductifs

- **M. Jean-Louis Touraine**, député, membre de l'OPECST, secrétaire de la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, représentant sa présidente, Mme Catherine Lemorton
- **M. Alain Milon**, sénateur, président de la Commission des affaires sociales du Sénat
- **M. Jean-Yves Le Déaut**, député, président de l'OPECST

9h15 : PREMIÈRE TABLE RONDE : ASPECTS JURIDIQUES ET ÉTHIQUES DE L'APAISEMENT DE LA DOULEUR

Intervenants :

- **M. Alain Claeys**, député, membre de l'OPECST, cosignataire d'un rapport et d'une proposition de loi créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie
- **M. Jean Leonetti**, député, cosignataire d'un rapport et d'une proposition de loi créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie
- **M. François Stasse**, conseiller d'État
- **M. Jean-Claude Ameisen**, président du Comité consultatif national d'éthique (CCNE)
- **Dr Patrick Bouet**, président du Conseil national de l'Ordre des médecins
- **Pr Christian Hervé**, professeur à l'Université Paris-Descartes, directeur du Laboratoire d'éthique médicale
- **Pr Emmanuel Hirsch**, professeur à l'Université Paris-Sud, directeur de l'Espace de réflexion éthique région Ile-de-France
- **Mme Michèle Leduc**, présidente du comité d'éthique du CNRS
- **Pr Dominique Thouvenin**, professeure à l'École des hautes études en santé publique, titulaire de la chaire « Droit de la santé et éthique », Centre de recherche « Droit, sciences et technique », Paris I Panthéon-Sorbonne, membre du CCNE
- **M. Patrick Verspieren**, philosophe, membre du groupe de réflexion bioéthique du secrétariat de la commission des épiscopats de la Communauté européenne

Grand témoin :

- **Pr Axel Kahn**, président du Comité éthique et cancer, ancien président de l'Université Paris-Descartes

10h20 : Débat

11h00 : Pause

PROGRAMME

11h15 : SECONDE TABLE RONDE : PRATIQUE DE L'APAISEMENT DE LA DOULEUR

Intervenants :

- **Dr Corinne Van Oost**, médecin à l'unité de soins palliatifs de la clinique d'Ottignies (Belgique), responsable du réseau de soins palliatifs à domicile du Brabant-Wallon
- **Dr Pierre Betremieux**, pédiatre, spécialiste en néonatalogie, CHU de Rennes
- **Pr Francis Bonnet**, chef du pôle thorax-voies aériennes, chef du service d'anesthésie, Hôpital Tenon
- **M. Didier Borniche**, président de l'Ordre national des infirmiers
- **M. Bernard Devalois**, chef du service de l'unité de soins palliatifs à l'hôpital de Pontoise, ancien président de la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs (SFAP)
- **Mme Jeanne-Yvonne Falher**, membre du conseil d'administration de la Fédération « Jusqu'à la mort accompagner la vie » (JALMALV)
- **Pr Jean-Noël Fiessinger**, membre de l'Académie nationale de médecine, chef du service de médecine vasculaire et d'hypertension artérielle à l'hôpital Georges Pompidou, membre du CCNE
- **Pr Olivier Goëau-Brissonnière**, professeur des universités, chirurgien des hôpitaux, président de la Fédération des spécialités médicales
- **Dr Xavier Mirabel**, médecin oncologue, conseiller médical d'Alliance Vita
- **Dr Vincent Morel**, président de la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs (SFAP)
- **Dr Patrick Pelloux**, président de l'Association des médecins urgentistes hospitaliers de France (AMUF)
- **Pr Alain Serrie**, chef du service de médecine de la douleur-médecine palliative de l'hôpital Lariboisière, membre correspondant de l'Académie de médecine

Grand témoin :

- **Pr Didier Sicard**, président d'honneur du CCNE

12h30 : Débat

12h55 : Propos conclusifs

- **M. Benoit Vallet**, directeur général de la santé, ministère des affaires sociales et de la santé
- **M. Jean-Yves Le Déaut**, député, président de l'OPECST

Audition publique ouverte à la presse

sur

« L'ÉTAT DES LIEUX DE LA GESTION ACTUELLE DE L'APAISEMENT DE LA DOULEUR
ET PERSPECTIVES MÉDICALES DE SON AMÉLIORATION »

organisée par M. Jean-Yves Le Déaut et Mme Catherine Lemorton, députés,
MM. Bruno Sido et Alain Milon, sénateurs

Mardi 20 janvier 2015
9 heures - 13 heures

*Assemblée nationale - Salle Lamartine-
101 rue de l'Université - Paris 7^{ème}*

Inscription obligatoire :

opekst-contact@assemblee-nationale.fr
Jean-Louis Dumas - tél : 01 40 63 70 66
Muriel Salan - tél : 01 40 63 70 71

Se munir d'une pièce d'identité

